



GUIDE DE L'ÉCOLE ISSY-LES-MOULINEAUX 2020-2021



Issy-les-Moulineaux



www.issy.com

Bernard de Carrère
Maire-Adjoint
Délégué à l'Éducation et aux Sports

André SANTINI
Ancien Ministre,
Maire d'Issy-les-Moulineaux,
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

L'école à Issy	1
Les vacances scolaires	2
Vos partenaires	3
Les écoles maternelles et élémentaires publiques	4/5
L'enseignement secondaire, privé et supérieur	6/7
Plan de situation des écoles maternelles et élémentaires	8/9
Les inscriptions scolaires	10
Vos partenaires au sein de l'école	11
L'accueil de tous les enfants : les dispositifs existants	12/13
L'organisation du temps scolaire, péri et extrascolaire	14
Les activités périscolaires	15
La restauration scolaire	16
Les activités éducatives	17/18
Planifier et payer les activités périscolaires de vos enfants (TELISS)	19
Le quotient familial	20
L'accompagnement à la scolarité	21
Les loisirs	22/24

La démarche environnementale d'Issy-les-Moulineaux
se traduit aussi par le choix de papiers éco-certifiés.



Les vacances

scolaires

Rentrée des classes

Mardi 1^{er} septembre 2020

Toussaint

Du samedi 17 octobre 2020
au lundi 2 novembre 2020 au matin

Noël

Du samedi 19 décembre 2020
au lundi 4 janvier 2021 au matin

Hiver

Du samedi 13 février 2021
au lundi 1^{er} mars 2021 au matin

Printemps

Du samedi 17 avril 2021 au lundi 3 mai 2021 au matin

Été

Mardi 6 juillet 2021 au soir

Organisation des temps scolaire et périscolaire

En maternelle comme en élémentaire, l'école a lieu :

- de 8h45 à 11h45 puis de 13h30 à 16h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis ;

La Ville propose des temps périscolaires :

- de 7h45 à 8h45 (les enfants sont ensuite conduits dans leurs classes par les animateurs) ;
- de 11h45 à 13h30 : Restauration
- de 16h30 à 18h30. Sorties possibles en maternelle : 16h30, 17h45 et de 18h00 à 18h30 en continu. En élémentaire : 16h30 et de 18h00 à 18h30 en continu. ■



Vos partenaires

La Ville d'Issy-les-Moulineaux

Sites de la Ville :

www.issy.com

www.facebook.com/IssylesMoulineaux

<http://twitter.com/issylesmoul>

Pour écrire :

- André Santini, Maire :
www.issy.com/contact
- Bernard de Carrère, Maire-adjoint à l'Éducation et aux Sports :
www.issy.com/contact

Direction de l'Éducation au Centre Administratif

47, rue du général Leclerc

Tél. : 014 123 8000

Formulaire de contacts disponible sur la page d'accueil de www.issy.com

Services de l'Éducation nationale

Inspection de l'Éducation nationale

Inspectrice de l'Éducation nationale :

M^{me} Youmna Tohmé

4, rue du général Leclerc

Tél. : 01 40 93 45 12

0922542n@ac-versailles.fr



L'Académie de Versailles

www.ac-versailles.fr

Direction académique des Hauts-de-Seine

Directrice : Dominique Fis
Centre Administratif Départemental des Hauts-de-Seine

167/177, avenue F. et I. Joliot Curie

92013 Nanterre Cedex

Tél. : 01 71 14 29 29

Rectorat de l'académie de Versailles

Rectrice : Mme Charline Avenel

3, boulevard de Lesseps

78017 Versailles Cedex

Tél. : 01 30 83 44 44 ■



Les écoles

maternelles et élémentaires publiques

Maternelles

Anatole France

1, boulevard Rodin

Tél. : 014 123 8900

M. Christophe Margot

0920353j@ac-versailles.fr

Bords de Seine

22, rue de la Galiote

Tél. : 014 123 9280

M^{me} Charlotte Brunelle

0922733w@ac-versailles.fr

Chabanne

55, rue Pierre Poli

Tél. : 014 123 9180

M^{me} Marie-Hélène Le Berre

0922148k@ac-versailles.fr

Les Chartreux

40, rue du Champ Chardon

Tél. : 014 123 8410

M^{me} Marie Lepors

0922635p@ac-versailles.fr

Claude Boujon

3, rue des Acacias

Tél. : 014 123 9020

M^{me} Agnès Guillaume

0921797d@ac-versailles.fr

Le Colombier

12, cours Saint Vincent

Tél. : 014 123 8910

M^{me} Christine Mercier

0922448l@ac-versailles.fr

Les Épinettes

7, rue Fragonard

Tél. : 014 123 9080

M^{me} Laurence Gouzel

0921833t@ac-versailles.fr

Ernest Renan

21, rue Ernest Renan

Tél. : 014 123 8970

M^{me} Dominique Scherrer

0920581g@ac-versailles.fr

Jean de La Fontaine

13, rue de l'Abbé Derry

Tél. : 014 123 8930

M. Yves-Laurent Martin

0921651v@ac-versailles.fr

Jules Ferry

13, rue Jules Ferry / Tél. : 014 123 9040

M^{me} Aurélie Julien

0920516l@ac-versailles.fr

Justin Oudin

4, allée Lucie Aubrac

Tél. : 014 123 9060

M^{me} Laurence Quenot

0920495n@ac-versailles.fr

Louise Michel

34, rue du Docteur Zamenhoff

Tél. : 014 123 9270

M^{me} Catherine Coat

0922718e@ac-versailles.fr

Marie-Marvingt

19, rue Vaudétard / Tél. : 014 123 9010

M^{me} Laure Jacquet

0921264z@ac-versailles.fr

Paul Bert

9, rue Paul Bert

Tél. : 014 123 9110

M^{me} Anne Le Sant

0920541n@ac-versailles.fr

Le Petit Train Vert

23, rue Eugène Atget

Tél. : 014 123 8484

M^{me} Cécile Azari

0922381n@ac-versailles.fr

Les Ponceaux

18, rue de Meudon / Tél. : 014 123 9160

M^{me} Claire Robert

0921923r@ac-versailles.fr

Les Varennes

21, villa Marguerite

Tél. : 014 123 8960

M^{me} Véronique Kermarec

0922125k@ac-versailles.fr

Élémentaires

Les Ajoncs

33, rue du Docteur Lombard

Tél. : 014 123 9150

M^{me} Fabienne Rodriguez-Le Gleut

0922136x@ac-versailles.fr

Anatole France

1, boulevard Rodin

Tél. : 014 123 8900

M. Christophe Margot

0920353j@ac-versailles.fr

Bords de Seine

22, rue de la Galiote

Tél. : 014 123 9280

M^{me} Charlotte Brunelle

0922733w@ac-versailles.fr

Le Colombier

14, cours Saint Vincent

Tél. : 014 123 8910

M^{me} Christine Mercier

0922448l@ac-versailles.fr

Les Chartreux

40, rue du Champ Chardon

Tél. : 014 123 8410

M^{me} Marie Lepors

0922635p@ac-versailles.fr

Les Épinettes

38^{bis}, rue d'Erevan / Tél. : 014 123 9070

M^{me} Soraya Massy

0921838y@ac-versailles.fr

Les îles

42, avenue du Bas-Meudon

Tél. : 014 123 9190

M^{me} Marie-Hélène Le Berre

0922148k@ac-versailles.fr

Jean de La Fontaine

17, rue de l'Abbé Derry

Tél. : 014 123 8930

M. Yves-Laurent Martin

0921651v@ac-versailles.fr

Jules Ferry

1, rue Jules Ferry

Tél. : 014 123 9030

M^{me} Véronique Beaudreuil

0921845f@ac-versailles.fr

Justin Oudin

2, allée Lucie Aubrac

Tél. : 014 123 9060

M. Étienne Fache

0921459l@ac-versailles.fr

Louise Michel

36, rue du Docteur Zamenhoff

Tél. : 014 123 9270

M^{me} Catherine Coat

0922718e@ac-versailles.fr

Paul Bert

27, rue Aristide Briand

Tél. : 014 123 9100

M^{me} Catherine Dreher

0921460m@ac-versailles.fr

Robert Doisneau

26, rue J.-H. Lartigue

Tél. : 014 123 9130

M^{me} Cécile Azari

0922381n@ac-versailles.fr

Saint-Exupéry

12, rue E. Jeannin-Garreau

Tél. : 014 123 8950

M^{me} Nelly Renolleau

0922457w@ac-versailles.fr

Saint-Germain

26, avenue Jean Monnet

Tél. : 014 123 9170

M^{me} Marie-Hélène Le Berre

0922148k@ac-versailles.fr

Voltaire

1, rue M. Champeau

Tél. : 014 123 8990

M^{me} Solange Criticos

0920293u@ac-versailles.fr ■

L'enseignement

secondaire, privé et supérieur

L'enseignement secondaire

Enseignement du 1^{er} cycle

Collège Henri Matisse

27, rue Ernest Renan
Tél. : 01 40 93 44 30
M. Pierre Anselmo, Principal
0920877d@ac-versailles.fr

Collège de La Paix

66, avenue de la Paix
Tél. : 01 46 44 14 31
Fax : 01 40 95 08 37
M^{me} Jocelyne De Lafargue Yerro, Principale
0922247t@ac-versailles.fr

Collège Victor Hugo

24, rue Aristide Briand
Tél. : 01 46 38 11 89
M. Mouloud Gherbi, Principal
0921396t@ac-versailles.fr

Collège Georges Mandel

12, rue du Bateau Lavoir
Tél. : 01 40 93 16 80
Fax : 01 46 38 54 25
M^{me} Nadège Fontaine, Principale
0922610m@ac-versailles.fr

Enseignement du 2nd cycle général et professionnel

Lycée polyvalent Eugène Ionesco

152, avenue de Verdun
Tél. : 01 41 46 12 90
Fax : 01 47 36 76 26
M^{me} Corinne Durst-tailfer, Provisieur
0922397f@ac-versailles.fr

Pour les collèges et le lycée, les inscriptions se font directement auprès de l'établissement concerné. ■

L'enseignement privé et supérieur

École Sainte-Clotilde

(de la maternelle au CM2)
6, rue Étienne Dolet / Tél. : 01 46 42 69 52
M^{me} Arielle Communier, Directrice
www.sainteclotilde.org

École maternelle Les Petits Écoliers

École privée d'inspiration Montessori et ateliers enfants ouverts à tous
10, rue du Moulin de Pierre
Tél. : 06 87 29 32 93
www.lespetitsecoliers.fr
M^{me} Géraldine Baron, Directrice

École maternelle Smiles'n Kids

École privée d'inspiration Montessori école bilingue
68, rue Marcel Miquel / Tél. : 06 27 86 98 11
www.montessori-smilesnkids.fr
M^{me} Caroline Ducrot, Directrice

École Arménienne « Tarkmantchatz »

Classes maternelle et élémentaire bilingues.
19/27, sentier des Épinettes
Tél. : 01 46 45 60 55
M. Stéphane Aslanian, Président
www.hamaskaine-tarkmantchatz.fr

Groupe Scolaire La Salle Saint-Nicolas (de la 6^e à la terminale)

Collège, lycée général, technologique et professionnel. Unité de formation d'apprentis. BTS technico-commercial. Pensionnaires, demi-pension, externes.
19, rue Victor Hugo / Tél. : 01 41 46 15 15
www.st-nicolas.org
M. Michel Quinton, Directeur

AFORP

AFORP - formations industrielles
BTS et Licences Pro en alternance
www.aforp.fr - cfit.aforp@gmail.com

AFORP - AFTI numérique

Formations en alternance Bac+2, licences et master

www.aforp.fr - cfit.aforp@gmail.com

34, rue Baudin / Tél. : 01 41 46 09 10

École de Formation des Barreaux

Avec des promotions qui comptent plus de 1 700 élèves avocats, l'EFB forme chaque année près de la moitié des futurs avocats de France.

1, rue Berryer / www.efb.fr

Faculté Libre de Droit

La Faculté Libre de Droit de Lille, dépendant de l'Université Catholique de Lille, a installé son antenne parisienne à Issy-les-Moulineaux. Ce campus a une capacité d'accueil de 600 étudiants pour les 5 années de formation (licence et masters) et la formation professionnelle continue.

35, rue Gabriel Péri / Tél. : 01 78 16 20 00
www.fld-paris.fr

HiTeMa

High Tech Management Formation
88, boulevard Gallieni

Tél. 01 41 33 04 70 / www.hitema.fr

INA Expert

L'INA, Institut National de l'Audiovisuel, a regroupé à Issy l'ensemble de ses formations professionnelles sur la stratégie, la conception et le marketing des contenus audiovisuels. INA Expert offre une programmation de stages et sessions de formation et forme chaque année des professionnels de l'audiovisuel et des nouveaux médias. Formation initiale du BTS au Master 2.

21-23, rue Camille Desmoulins
Tél. : 01 49 83 24 24 / www.ina-expert.com

ISEP

L'ISEP, filiale de l'Institut Catholique de Paris, forme des ingénieurs dans le



IssyTV vous fait découvrir les grandes écoles supérieures installées à Issy.

secteur des technologies du numérique : informatique, électronique, télécommunications et multimédia.

Tournée vers les entreprises et la recherche, l'ISEP a installé son deuxième campus à Issy, dans le bâtiment Notre-Dame de Lorette, d'une capacité d'accueil de 1 000 élèves.

10, rue de Vanves / www.isep.fr

ISIFA Groupe

Formations initiales ou en alternance (vente, marketing, commerce international...).

3, rue de Vaudetard / Tél. : 01 40 95 13 00
parissud@isifaplusvalues.com
www.isifaplusvalues.com/

Les Arcades

Classe préparatoire publique aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art sous tutelle pédagogique du ministère de la Culture et de la Communication.

52-54, boulevard Gallieni
Tél. : 014 123 9050 / www.issy.com

Studec - Studio Ecole de France

L'école supérieure des métiers de la Radio et de la Télévision.
Parc Technopolis

145, rue Jean-Jacques Rousseau
Tél. : 01 46 20 31 31

www.studioecoledefrance.com ■

Plan de situation

des écoles maternelles et élémentaires

Plan de situation des écoles





Plan de situation des écoles

© www.imdc.net

Les inscriptions

scolaires

Vous devez inscrire votre enfant dans l'école correspondant au secteur de votre domicile. Pour connaître votre école de secteur, rendez-vous sur issy.com/inscriptions-scolaires, ou contactez le 014 123 8000 (dites « information » après le bip).

Modalités et calendrier

Les enfants âgés de 3 ans au cours de l'année civile (1^{er} janvier au 31 décembre) doivent obligatoirement être scolarisés.

Sont accueillis en maternelle, à chaque rentrée scolaire, les enfants qui auront trois ans au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

Pour une rentrée en septembre 2021, les inscriptions scolaires se font **uniquement sur rendez-vous** du lundi 4 janvier au vendredi 2 avril 2021. Elles concernent les enfants nés au plus tard le 31 décembre 2018, qui n'ont jamais fréquenté une école publique isséenne (maternelle ou élémentaire).

Pour une inscription en cours d'année, les inscriptions se font directement au service Éducation, sans rendez-vous. Elles concernent les enfants âgés de 3 ans et plus au 31 décembre 2020.

Dérogations

À titre exceptionnel, les familles peuvent inscrire leur enfant dans une école autre que celle du secteur ou dans une autre commune.

Elles doivent retirer le formulaire auprès du service Éducation, **durant la période des inscriptions scolaires.**

Passé ce délai, ce n'est qu'à titre tout à fait exceptionnel et pour des motifs justifiés, preuves à l'appui, que les demandes feront l'objet d'un examen.

Pour les habitants des autres communes, l'accord de la Ville de résidence ainsi que la prise en charge des frais de scolarité est indispensable.

Les formalités

Pour inscrire votre enfant dans un établissement scolaire de la commune, le service Éducation, au 2^e étage du Centre Administratif, est à votre disposition pour vous accueillir, muni(e) des pièces **originales** suivantes :

- livret de famille ou extrait de l'acte de naissance;
- carnet de santé ou de vaccinations ou un certificat attestant des vaccinations, notamment celles qui sont obligatoires;
- dernière taxe d'habitation; pour les emménagements en cours d'année: bail ou titre de propriété ou attestation de l'employeur (en cas d'hébergement professionnel);
- Si vous êtes séparés ou divorcés : jugement de divorce ou de séparation fixant les modalités d'exercice de l'autorité parentale, protocole d'accord (1 original + 1 photocopie)

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les inscriptions scolaires sur issy.com, et sur le portail famille TELISS ■

Vos partenaires

au sein de l'école

Le directeur - l'enseignant

Chaque école est dirigée par un directeur. Un enseignant est chargé de la classe de votre enfant. Ils sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questionnements concernant la scolarité de votre enfant.

Le Conseil d'école

Tout parent ou responsable juridique de l'enfant peut se présenter aux élections du Conseil d'école, seul ou par l'intermédiaire d'une Association de Parents d'Élèves.



Le Conseil d'école a vocation à :

- voter le règlement intérieur chaque année;
- émettre un avis sur le projet d'école;
- donner son avis sur le fonctionnement de l'école, sur les activités périscolaires.



Présidé par le directeur, il est composé des enseignants, des parents élus, de l' élu délégué à l'Éducation et d'un conseiller municipal, de l'Inspecteur de l'Éducation nationale, du médecin scolaire, du personnel du Réseau d'Aide Spécialisée.

Élections aux Conseils d'école

Début octobre 2020, vous recevrez une enveloppe contenant les imprimés destinés à l'élection des représentants des parents d'élèves qui aura lieu vendredi 9 octobre 2020. . Ceux qui seront élus représenteront tous les parents au Conseil d'école.

Vous pouvez, si vous le désirez, adhérer à une association de parents d'élèves. Leurs coordonnées sont disponibles sur le site de la Ville, ainsi que sur les panneaux d'affichage installés aux abords des écoles de la commune. ■

L'accueil de tous les enfants : les dispositifs existants

L'accueil des enfants en situation de handicap

L'inscription

Au moment de l'inscription scolaire, il est essentiel d'informer l'école ou l'établissement des besoins spécifiques de l'enfant, afin que l'accueil soit organisé dans les meilleures conditions. La direction de l'école ou l'établissement de référence vous orientera vers l'enseignant référent qui est chargé :

- d'accueillir, informer et accompagner les parents dans leurs démarches ;
- de réunir et animer l'Équipe de Suivi de Scolarité (ESS) ;
- de veiller à la continuité et à la cohérence du projet de scolarisation.

L'enseignant référent :

- Tél. : 01 40 93 45 12
0922542n@ac-versailles.fr



Les partenaires et dispositifs

L'Inspecteur de l'A.S.H. (Adaptation Scolaire et scolarisation des élèves Handicapés)

- M^{me} Hélène Beaurepaire
Tél. : 01 71 14 27 69

La Maison Départementale des Personnes Handicapées

- Tél. : 01 41 91 92 50

Les professionnels de la M.D.P.H. accueillent, écoutent, informent, conseillent les personnes en situation de handicap et leur famille sur les prestations et droits auxquels elles peuvent prétendre.

- Pôle enfant - Tél. : 01 41 91 92 50
2, rue Rigault - 92016 Nanterre
mdph@mdph92.fr

• L'aide humaine

L'Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap (AESH) accompagne un élève sur un temps déterminé dans sa scolarité en milieu ordinaire sur décision de la MDPH.

• CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Tél. : 014 123 8000

Des dispositifs collectifs de scolarisation

Les ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) accueillent des élèves dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire mais qui peuvent bénéficier, dans le cadre d'un établissement scolaire du premier ou du second degré, d'une scolarisation adaptée.

Trois dispositifs existent sur la ville :

- École Voltaire, une ULIS École TFC (Troubles des fonctions cognitives)
- Collège Henri Matisse, une ULIS Collège TFC
- Collège Victor Hugo, une ULIS Collège TFC

L'accueil des enfants présentant des difficultés à l'école

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté d'Issy-les-Moulineaux (RASED)

Ce dispositif de l'Éducation Nationale rassemble, sur la ville, trois psychologues et deux enseignants spécialisés. Ils interviennent dans les écoles maternelles et élémentaires en concertation avec les équipes enseignantes. L'objectif est de

prévenir les difficultés d'apprentissage persistantes et d'y remédier afin de favoriser la réussite scolaire de tous les élèves. Les interventions se font, au sein de l'école, sous forme d'aides à dominantes pédagogique, relationnelle ou psychologique. Ce réseau participe aux projets d'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap.

Vous pouvez contacter le réseau par l'intermédiaire de l'école de votre enfant ou directement via l'adresse rased-issy@ac-versailles.fr. ■



L'organisation

du temps scolaire, péri et extrascolaire

L'emploi de temps hebdomadaire applicable dans les écoles isséennes

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
7h45 > 8h45	Accueil	Accueil	Accueil de loisirs	Accueil	Accueil
8h45 > 11h45	Classe (3h)	Classe (3h)		Classe (3h)	Classe (3h)
11h45 > 13h30	Pause-déjeuner (1h45)	Pause-déjeuner (1h45)		Pause-déjeuner (1h45)	Pause-déjeuner (1h45)
13h30 > 16h30	Classe (3h)	Classe (3h)		Classe (3h)	Classe (3h)
16h30 > 18h30	Temps périscolaire	Temps périscolaire		Temps périscolaire	Temps périscolaire

■ Temps facultatif ■ Temps obligatoire

L'organisation du temps périscolaire du soir en maternelle

16h30 Sortie possible	17h45 Sortie possible	18h Sortie en continu	18h30
Goûter – activités - jeux libres			Accueil du soir

L'organisation du temps périscolaire du soir en élémentaire

16h30 Sortie possible	18h Sortie en continu	18h30
Goûter - activités longues ou études		Accueil du soir

À noter que les inscriptions aux accueils du matin et du soir, aux temps de restauration et aux activités périscolaires se font via le Portail Téliiss.

Pour plus d'informations: issy.com ■



Les activités

périscolaires

La Ville propose des activités périscolaires dans l'ensemble de ses écoles, qui donnent une cohérence à la continuité entre le temps scolaire et périscolaire.

Le financement de ces activités tant en matériel qu'en personnel est assuré par la Ville ou le CLAVIM. Chaque temps périscolaire est encadré par une équipe d'animateurs qualifiée.

- Sont placés sous la responsabilité du CLAVIM :

- accueil du matin et du soir en maternelle
- après-midi en maternelle
- Les mercredis et vacances scolaires

- Sont placés sous la responsabilité de la Ville :

- accueil du matin et du soir en élémentaire ;
- études
- activités longues

Le règlement intérieur des temps périscolaires et extrascolaires est consultable sur le portail famille Téliss.

• Accueils du matin et du soir en maternelle et élémentaire

Ces temps permettent d'accueillir les enfants de 7h45 à 8h45 le matin, et de 18h à 18h30 le soir.

• Les activités périscolaires de 16h30 à 18h :

Activités périscolaires en élémentaire :

• Études surveillées

Elles sont encadrées par les enseignants des écoles ou par un animateur titulaire d'un diplôme bac +2 minimum.

• Activités longues

Chaque trimestre, les enfants peuvent fréquenter une à deux activités par semaine et découvrir ou pratiquer des disciplines dans les domaines sportifs, artistiques, culturels, scientifiques ou linguistiques.

Activités périscolaires en maternelle :

• Goûter-activités- jeux libres

de 16h30 à 18h00, avec une sortie possible à 17h45



La restauration

scolaire

La restauration scolaire

Le contrat de restauration scolaire est confié depuis le 29 août 2016 à la société de restauration Elior. Plus de 5 500 repas sont servis chaque jour sur 33 sites !

Le « temps du midi » est conçu comme un moment privilégié de la journée :

- détente ;
- convivialité ;
- développement des bonnes habitudes alimentaires et de l'autonomie de l'enfant.

Les repas servis comprennent quatre composantes et un buffet de rappel.

Ce moment de la journée est un temps de restauration et d'animation qui doit permettre à l'enfant de se détendre. En maternelle comme en élémentaire, des activités sont proposées selon l'âge des enfants, les locaux et les compétences spécifiques des animateurs. L'équipe d'animation est dirigée par un coordinateur.

Horaires identiques dans toutes les écoles : de 11h45 à 13h30

**Le règlement intérieur
des temps périscolaires
et extrascolaires :**
teliss.ville-issy.fr

La commission consultative de la restauration scolaire

Cette Commission, présidée par Monsieur le Maire, comprenant des représentants des parents d'élèves et des Directeurs d'école, est chargée de donner des avis sur les différents aspects de la restauration.

Le rôle de la CCRS est d'éclairer ses membres sur les différents aspects et dossiers en lien avec la restauration scolaire et de permettre l'expression des usagers de ce service public.

La commission des menus

Elle est composée de représentants de parents d'élèves, de directeurs d'école, de personnels des écoles, de représentants de la Ville et de la société de restauration.

Cette commission assure le suivi des repas scolaires. Elle examine la prestation fournie et détermine les menus servis aux enfants. Elle se réunit au minimum tous les 2 mois.



Retrouvez l'ensemble des menus de vos enfants en un seul clic : l'application **Bon'App**, bonapp.elior.com, vous permet de consulter les menus et les actualités de votre restaurant scolaire.

Vous pouvez aussi retrouver toutes les informations sur les restaurants scolaires sur : www.issy.com ■

Les activités éducatives

Le Sport à l'école

L'EPS

L'Éducation Physique et Sportive (EPS) à l'école primaire fait partie intégrante des programmes scolaires fixés par l'Éducation nationale, à raison d'une à deux heures par classe chaque semaine. La municipalité met tout en œuvre et accentue les moyens afin de réaliser ces programmes. En effet, le Service des Sports met à disposition de chaque école des éducateurs sportifs territoriaux, en plus des infrastructures sportives et du matériel pédagogique.

La pratique sportive périscolaire

L'Office Municipal des Sports est chargé de la mise en place et du suivi des activités physiques et sportives pour les enfants des écoles élémentaires. Il met l'accent sur l'apprentissage moteur et les diverses acquisitions psychomotrices, mais aussi sur le développement du plaisir et du goût à la pratique sportive.

Les Bibliothèques Centres Documentaires (BCD)

Toutes les écoles disposent d'un espace privilégié destiné à la lecture. Un partenariat actif avec les Médiathèques a permis la constitution de véritables bibliothèques dotées d'importants fonds documentaires, de fiction et de documents sonores. Les BCD sont utilisées sur le temps scolaire et périscolaire.



Les Technologies de l'Information et de la Communication

Les écoles représentent l'une des priorités de l'action municipale en matière d'équipement numérique. Toutes bénéficient d'ores et déjà d'un accès à Internet à très haut débit, d'ordinateurs, de PC portables, de tablettes tactiles, de tableaux et vidéoprojecteurs numériques.

Très haut débit et 100 % des classes équipées en outils pédagogiques numériques !

100 % des écoles sont équipées en fibre optique permettant aux enseignants de proposer des supports pédagogiques innovant aux enfants des écoles publiques de la ville. Depuis la rentrée de septembre 2017, 100 % des classes sont également équipées de vidéonumériques interactifs (256 au total) pour un budget total de 1,5 millions d'euros. Chaque école bénéficie également d'un équipement en tablettes avec 66 classes mobiles de 16 tablettes chacune (46 iPads, 20 PC) - soit une classe mobile pour 5 classes - ainsi qu'un ordinateur Windows 10 en fond de classe.

L'objectif est de permettre de nouvelles formes d'enseignement et d'apprentissage propices à l'acquisition des compétences indispensables aux élèves, faciliter la différenciation (un enseignement personnellement adapté à chaque élève) et la consolidation des fondamentaux.

Vidéo à retrouver sur Issy TV
Infos sur : issy.com/ent

Les activités éducatives

Un nouvel espace numérique de travail ergonomique et sur mesure

Il y a plus de six ans, la Ville s'engageait sur un projet particulièrement novateur d'Espace Numérique de Travail (ENT) pour ses écoles. Cet ENT, véritable plateforme collaborative sécurisée destinée à chaque classe mais aussi ouverte aux partenaires de la communauté éducative (Médiathèques, Musée, Clavim...). Poursuivre ce projet nécessitait de doter nos écoles d'une nouvelle solution à la fois pour offrir davantage de fonctionnalités mais aussi pour s'interfacer au mieux avec les nombreux outils numériques mis à disposition des élèves (VNI, classes mobiles d'iPad et de PC portables...). C'est fait ! La solution beneylu.com/ent/ Beneylu School, développée par une start-up française, déployé depuis la rentrée 2018, après un appel d'offres conduit par la Ville en association avec l'Éducation nationale. Ce nouvel ENT, exclusivement dédié à l'enseignement maternel et primaire, est totalement conforme aux exigences définies par le ministère ainsi qu'au nouveau règlement européen de protection des données personnelles (RGPD) et répond aux enjeux essentiels des usages maîtrisés du numérique pour les élèves des écoles d'Issy-les-Moulineaux. Cette plateforme collaborative et sécurisée propose un ensemble de fonctionnalités variées (bureau virtuel, blog, travail collaboratif...) aux enseignants, aux partenaires de la communauté éducative, aux élèves ainsi qu'aux parents d'élèves. Il intègre également Qwant Junior, un moteur de recherche spécifiquement développé pour les enfants de 6 à 12 ans, sécurisé et adapté au système scolaire. Sans publicité et sans accès aux sites pornographiques, de

commerce en ligne ou violents, il filtre les contenus choquants et inadaptés aux internautes les plus jeunes.

Je m'y connecte : [issy.com/ent](https://beneylu.com/ent)

Un accès gratuit à Microsoft Office 365

Dans le cadre des contrats avec l'éditeur de logiciel Microsoft, la Ville met à votre disposition un accès gratuit à une licence Office 365 Pro pendant toute la durée de scolarisation maternelle et élémentaire. Le pack permet l'installation des logiciels de la suite Office (Word, Excel, PowerPoint, OneNote, Outlook, Publisher, Access), dans leur dernière version, sur 5 terminaux différents (fixes, tablettes ou mobiles). Il comprend par ailleurs un espace de stockage dans le Cloud. J'en profite sur <https://office365.ville-issy.fr/>

Les langues vivantes

L'apprentissage d'une langue est obligatoire. Ce sont les enseignants qui, dans le cadre des programmes scolaires, dispensent cet apprentissage.

Par ailleurs, la Ville rétribue lorsque c'est nécessaire des intervenants extérieurs pour soutenir l'action de l'Éducation nationale. C'est ainsi que certains élèves bénéficient d'intervention en langues (allemand, chinois). La Ville a également fait le choix de développer les langues sur les temps périscolaires, par l'organisation d'activités ludiques d'apprentissage de l'anglais.

Les classes d'environnement

Pour cette année scolaire, 28 classes d'environnement seront financées et organisées par la Ville en coordination avec l'Inspectrice de l'Éducation nationale et les enseignants volontaires. ■

TELISS est un portail de services dématérialisé, accessible sur issy.com, via les E-Services, qui permet aux parents de piloter les activités périscolaires et extrascolaires de leurs enfants.

Comment accéder au Portail ?

La création de votre compte s'effectue en mairie lors de l'inscription scolaire ou de l'adhésion au CLAVIM de votre enfant.

Pour vous accompagner dans votre navigation, une « Foire aux Questions » est consultable en ligne dans la rubrique « Documents » de la page d'accueil du portail.

Comment planifier la présence de mes enfants aux activités ?

Vous établissez un emploi du temps prévisionnel des activités de vos enfants. Le planning informe la Ville et le CLAVIM des ressources à mobiliser pour l'organisation d'une activité en fonction du nombre d'inscrits. Vous pouvez modifier ce planning jusqu'à la veille minuit, sauf pour les activités périscolaires du soir en élémentaire. Pour les vacances scolaires : vous devez réaliser en ligne les inscriptions aux accueils de loisirs du CLAVIM dans les délais impartis.

Attention : les activités périscolaires de 16h30 à 18h en élémentaire doivent être planifiées au trimestre.

Comment payer sa facture ?

Conformément à l'article 32 du règlement intérieur des temps périscolaires et extrascolaires, au début de chaque mois, les familles reçoivent par voie dématérialisée (ou par courrier papier sur demande expresse), la facture des prestations consommées le mois précédent.

Le titulaire d'un compte TELISS s'engage à payer sa facture dès sa réception, soit par prélèvement automatique, soit par paiement en ligne sur le portail famille, soit directement au service Éducation, en espèces, en chèque (à l'ordre de TELISS), en carte bleue, ou en chèque emploi service universel - CESU pour les activités éligibles.

Une erreur sur votre facture ?

Les factures peuvent faire l'objet d'une contestation dans un délai de deux mois après la date de leurs éditions. Pour les activités périscolaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire) : adressez-vous à l'agent d'accueil de l'école de votre enfant avec votre facture.

Pour les activités extrascolaires (mercredis et vacances) : adressez-vous directement au CLAVIM. Toutefois, et même si vous contestez votre facture, vous devez la régler dans son intégralité : les remboursements éventuels seront effectués sur la facture suivante ou, si la facture a été émise à tort, elle sera annulée.

Comment payer sa facture après mise en recouvrement ?

Si le paiement n'est toujours pas effectué avant le dernier jour du mois, le dossier sera envoyé au Trésor Public qui procédera au recouvrement par l'émission d'un avis des sommes à payer.

Dès lors, votre facture devra être réglée directement auprès du Trésor Public (1, place d'Alembert) :

- paiement en ligne par carte bancaire,
- paiement par correspondance : chèque à l'ordre du Trésor Public,
- paiement au guichet du Trésor Public : chèque, carte bancaire, espèces, CESU, de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15. ■

Le quotient

familial

**Le règlement intérieur
des temps périscolaires
et extrascolaires est
consultable
sur teliss.ville-issy.fr**

Pourquoi calculer son quotient familial ?

Le service Éducation calcule votre quotient familial d'après les ressources de votre foyer. Un taux effort appliqué à votre quotient détermine les tarifs, adaptés à vos revenus, des différentes prestations périscolaires et extrascolaires de vos enfants.

Un simulateur de tarifs est à votre disposition sur www.issy.com.

Quand le faire calculer ?

Le quotient est calculé par année civile, entre novembre et décembre de l'année précédente.

Une information plus précise est diffusée début novembre à chaque famille, par affichage dans les écoles et sur la page d'accueil du portail Téliss.



Comment faire calculer son quotient familial ?

Vous devez vous munir des pièces justificatives originales suivantes :

- dernier avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu (ASDIR) ou avis d'imposition des personnes composant le foyer,
- attestation de paiement fournie par la Caisse d'Allocations Familiales datée de moins de 3 mois (www.caf.fr),
- dernière taxe d'habitation ou bail/titre de propriété/justificatif de domicile pour les emménagements en cours d'année.

Pour les personnes hébergées

- dernière taxe d'habitation de l'hébergeant,
- attestation sur l'honneur de l'hébergeant disponible du service Éducation et sur le portail TELISS.

En cas de changement de situation professionnelle et/ou familiale, il vous appartiendra d'apporter toutes pièces qui le justifient. À cet effet, le service Éducation se réservera le droit de demander certains documents complémentaires.

Les familles qui ne font pas calculer leur quotient se voient attribuer par défaut le quotient maximum, sans effet rétroactif possible sur les mois antérieurs.

Tout quotient calculé prend effet le 1^{er} jour du mois suivant. ■

L'accompagnement

des familles et de l'enfant dans sa scolarité

Le CLAVIM



Le CLAVIM propose un ensemble de formules d'aide scolaire, de la 6^e à la terminale, pour accompagner et soutenir le jeune dans sa réussite scolaire, en relation avec ses parents. Pour choisir entre les différentes formules ce qui correspond le mieux aux besoins de votre enfant, n'hésitez pas à contacter le personnel du CLAVIM.

Contacts :

• CLAVIM

47, rue du général Leclerc

Tél. : 01 41 23 86 00

clavim@ville-issy.fr

www.clavim.asso.fr

L'Espace Icare



Située au cœur du quartier Corentin Celton/les Varennes, l'association propose un accompagnement à la scolarité. Il s'agit de renforcer le désir d'apprendre et d'améliorer l'efficacité des méthodes de travail en proposant un encadrement éducatif et des outils adaptés.

31, boulevard Gambetta

Tél. : 01 40 93 44 50

secteurjeune@espace-icare.com

Lire aussi en page 23

L'ASTI

L'ASTI propose un accompagnement scolaire aux élèves du primaire, aux jeunes de la 6^e à la terminale et aux jeunes primo-arrivants.

Renseignements :

AGORA - 14, rue Paul Bert - de 9h30 à 18h

Tél. : 01 41 90 90 31 / www.asti-issy.org

Inscriptions toute l'année selon les places disponibles. ■

L'Espace Andrée Chedid



Espace Parent-Enfant

Lieu d'accueil et d'écoute individuel et familial, conseil conjugal, médiation familiale et groupe de parole.

Renseignements et prises de rendez-vous

60, rue du général Leclerc

Tél. : 01 41 23 92 20

www.issy.com/contact

L'Espace Santé Simone Veil

L'Espace Santé Simone Veil permet aux jeunes de 16 à 25 ans de bénéficier d'un bilan de santé annuel et gratuit sous forme de parcours :

- Une consultation avec un médecin généraliste spécialiste de l'adolescent.
- Une consultation avec un dentiste pour dépister et prévenir toutes maladies bucco-dentaires.
- Une consultation avec un médecin gynécologue, pour faire le point sur sa puberté, s'informer sur la contraception, dépister les Infections Sexuellement Transmissibles...

Bilan annuel gratuit sur rendez-vous.



La consultation de médecine dédiée aux adolescents s'articule autour de l'accueil, de l'écoute, de la mise en confiance, de la garantie de la confidentialité et du dialogue.

27^{bis}, avenue Victor Cresson

Tél. : 014 123 8310

Ouvert lundi, mercredi, vendredi de 10h à 18h ■

Les loisirs

Le CLAVIM



Les accueils de loisirs 2/11 ans

L'Espace Loisirs 11/15 ans

Les séjours de vacances

Renseignements et inscriptions

47, rue du général Leclerc

Tél. : 014 123 8600

www.clavim.asso.fr

**L'Office Municipal
des Sports**



Eveil gymnique

**Le Centre
de Découverte Sportive**



L'École d'Initiation Sportive

Renseignements et inscriptions

6, avenue Jean Jaurès

Tél. 01 41 23 83 30

www.oms-issy.fr

**Le Conservatoire
Nidermeyer**



Renseignements :

Conservatoire à rayonnement départemental de musique et de danse

11-13, rue Danton, Mail Raymond Menand

Tél. : 01 41 09 99 30

crd-issy@agglo-gpso.fr



Les Arcades



Les Arcades, ont une double mission : celle de proposer plus d'une quarantaine d'ateliers d'arts plastiques ouverts à tous les publics dès 6 ans et celle de préparer des bacheliers aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art.

Renseignements :

52-54, boulevard Gallieni

Tél. : 014 123 9050

www.issy.com/lesarcades



Les Médiathèques



Renseignements:
Médiathèque centre-ville
33, rue du Gouverneur Général Éboué
Tél.: 014 123 8069

Renseignements:
Médiathèque des Chartreux
2, rue du Clos Munier /
249, quai de la Bataille de Stalingrad
Tél.: 014 123 8162

Renseignements:
Médiathèque du Temps des Cerises
90-98, promenade du Verger
Tél.: 01 41 23 84 01
www.issy.com/mediatheques
www.facebook.com/issymediatheques

Le Cube



Le Cube est un centre de création numérique ouvert à tous.

Renseignements:
Le Cube
Centre de création numérique
20, cours Saint-Vincent
Tél.: 01 58 88 3000
www.lecube.com



L'Espace Ludique Marcel Aymé



Cet équipement culturel de 350 m², entièrement dédié au jeu, repose sur un concept innovant conçu conjointement par la ludothèque et le CLAVIM.

Renseignements:
15, allée Sainte-Lucie
Tél.: 014 123 8160
www.issy.com/espaceludique



La Ludothèque



Renseignements:
18, rue de l'Abbé Derry
Tél.: 014 123 8150
www.issy.com/ludotheque

Les loisirs

Le Ciné d'Issy



Renseignements:
Auditorium

11-13, rue Danton, Mail Raymond Menand
Tél.: 01 46 62 97 05

L'Espace Icare



L'Espace Icare propose, en partenariat avec la Ville, un lieu de culture, de rencontre et d'insertion ouvert à tous les publics.

Renseignements:

31, boulevard Gambetta

Tél.: 01 40 93 44 50

infos@espace-icare.com

www.espace-icare.com

Lire aussi en page 21



Le Musée Français de la Carte à Jouer & Galerie d'Histoire de la Ville



Le Musée propose un voyage dans le monde des cartes à jouer, du xv^e au xx^e siècle, une présentation de l'histoire de la Ville et un espace d'exposition temporaire.

Renseignements:

16, rue Auguste Gervais

Tél.: 014 123 8360

www.issy.com/musee



Musée Français de la Carte à Jouer



Retrouvez toute l'histoire de la ville **D'ISSY-LES-MOULINEAUX**

En famille et pour les plus jeunes, grâce à l'application sur Ipad
ou au livre *Quelle Histoire*



www.quellehistoire.com



Quelle Histoire
EDITIONS



Télé-services d'Issy

INSCRIVEZ-VOUS !

Pour réserver les activités de vos enfants



issy.com/demarcheteliss